

FORMALITÉS À L'INTERNATIONAL

Chaque pays de destination possède sa réglementation et ses exigences documentaires. Pour vos exportations définitives ou temporaires, vous devez accomplir un certain nombre de formalités, pour lesquelles la CCI vous apporte au préalable conseils et renseignements.



PUBLIC CONCERNÉ

- Entreprises
- Associations
- Particuliers



NATURE DE LA PRESTATION

- Le conseiller CCI :
- vous donne les premières informations sur le marché et les procédures liées à vos opérations de commerce international
 - vous conseille à la rédaction des documents de commerce international.
- Il assure également :
- La vente des imprimés les plus utilisés pour vos opérations de commerce international (certificat d'origine, EUR1, ATR, etc...)
 - L'établissement des visas et la légalisation de documents (certificats d'origine, factures, certifications matérielles des signatures) après vérification complète des éléments
 - Les attestations d'existence et attestations CE et autres attestations demandées par certains pays de destination



COÛT

TARIFS TTC (sauf visas *) à compter du 1^{er} juin 2018

Prise en charge du dossier 9 € TTC
(Quel que soit le nombre de documents dans le dossier)

Certificats d'origine (WEBCOR)

- Imprimés (liasse de base de 3 feuillets) 3 € TTC
- Visa du certificat d'origine 9 € nets
Soit coût total pour un CO GEFI 21 € + frais d'envoi
- Feuillelet supplémentaire 1 € TTC

Autres documents (WEBDOC)

- Visa autres documents (facture, COCA, liste de prix...) 10 € nets

Tarifs envoi

- Envoi en courrier simple 2 € TTC
- Envoi en recommandé 6 € TTC

Au guichet

Prise en charge du dossier
(Quel que soit le nombre de certificats d'origine dans le dossier) 9 € TTC

- Visa du certificat d'origine
(Le certificat est déjà établi par vos soins) 10 € nets
Soit coût total pour un CO GEFI 19 €
- Feuillelet certificat d'origine/l'unité 1 € TTC
- Visa autres documents (facture, COCA, liste de prix...) 10 € nets
- Attestation d'existence 15 € nets
- Attestation communautaire 15 € nets
- Attestation de libre commercialisation pour l'Algérie 15 € nets
- Attestation de transport 15 € nets

EUR1, ATR (CERFA) 1 € TTC/l'unité
Pour tout autre document, nous consulter.



INFORMATIONS PRATIQUES

Déposer vos demandes de certificats d'origine : <http://www.formalites-export.com/>
Autres formalités sur : formalites.export@aude.cci.fr



CONTACT

Pour plus d'informations :
Florence Majo - Conseiller à l'international - f.majo@aude.cci.fr